



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES NATIONS UNIES



Kofi Annan
FOUNDATION



PRIX LÉON BOURGEOIS 2024

Une initiative lancée par le Groupe de recherche sur l'Action multilatérale (GDR-GRAM-CNRS) avec le soutien de l'Association Française pour les Nations Unies (AFNU) et la Fondation Kofi Annan (FKA).

Léon Bourgeois est décédé il y a bientôt cent ans. Cet homme politique, théoricien du solidarisme, qui a occupé plusieurs fonctions gouvernementales et parlementaires sous la Troisième République, a été également un pionnier et un inspirateur de la Société des Nations dont il fut le premier président du Conseil en 1920, et lauréat du Prix Nobel de la paix la même année.

Le Prix Léon Bourgeois entend honorer cette grande figure de la paix en récompensant un travail universitaire de haut niveau sur la coopération internationale. Il souhaite également promouvoir la recherche dans le vaste domaine de l'action multilatérale et servir autant qu'il se peut l'esprit de concorde qui l'accompagne.

Objet du Prix

Le Prix Léon Bourgeois récompense un travail universitaire portant sur la coopération internationale : son histoire, ses institutions, ses acteurs, ses processus et transformations. Il valorise une approche par les sciences sociales des phénomènes étudiés et une réflexion sur les changements apportés par les multiples formes de la coopération aux relations internationales contemporaines. La dimension multilatérale de la coopération internationale sera privilégiée.

Conditions de participation

Le Prix est ouvert aux mémoires de recherche de niveau Master 2 et aux thèses de doctorat.

Les travaux doivent être rédigés en langue française et avoir été soutenus entre le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2024. Pour les mémoires de Master, le dossier de candidature se compose : (1) du mémoire et (2) d'une attestation de la directrice ou du directeur du mémoire. Pour les thèses, le dossier de candidature se compose : (1) de la thèse et (2) du rapport de soutenance.

Les documents doivent être adressés avant le 20 octobre 2024, minuit, par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : gram.secretariat@gmail.com

Jury

Le jury du Prix est composé de six membres : trois membres du GRAM dont le président du jury et trois membres désignés par l'AFNU. Les membres du jury disposent d'un mandat d'une année renouvelable une fois. Leur responsabilité est limitée à l'évaluation des travaux soumis selon les critères ci-dessous.

Critères d'attribution du Prix

Parmi les mérites scientifiques retenus par le jury figurent notamment l'originalité de la recherche, la rigueur des méthodes utilisées, l'importance de la contribution à la connaissance de la coopération multilatérale et/ou des organisations internationales, et enfin la qualité des résultats tant pour les chercheur.e.s que pour les praticien.ne.s.

Le jury distingue et attribue le Prix Léon Bourgeois à deux lauréat.e.s : l'un pour la catégorie des mémoires de Master et l'autre pour celle des thèses.

Montant et remise du Prix

Le Prix est doté d'un montant de 500 euros pour le Prix des mémoires et de 1500 euros pour le Prix des thèses. Il est remis conjointement par la direction du GRAM et les six membres du jury.